



INSTRUCTIONS DE COURSE

Nom de la compétition : PROLOGUE 18 HEURES d' ARCACHON

Dates complètes : 7 juillet 2018

Lieu : ARCACHON

Autorité Organisatrice (OA) : CVA

Grade :5C

Série : Bacs à voile, canots mixtes, marconis

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV)
- 1.2 Les règlements fédéraux.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte aux bacs à voile et canots mixtes, marconis , membres de l'APTRA.

3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition

- ou leur licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,

- une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité

4. DROITS A PAYER

Sans objet

5. PROGRAMME

Programme	Date
Confirmation des inscriptions	6 juillet au plus tard à 18 00 par mail à APTRA REGATE et CVA

Jour de course

Date	Heure du signal d'avertissement
7 juillet	15 30 devant la jetée Thiers- Eviter la zone de départ des 18 heures jusqu'à 15 20

Pas de signal d'avertissement après 16 00.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront diffusées par mail d'APTRA REGATE aux concurrents régulièrement inscrits avant le 6 juillet à 18 00.

7. LES PARCOURS

- 7.1 Le parcours sera de type côtier construit. Départ jetée Thiers.
7.2 L'emplacement de la zone de course est situé devant Arcachon .

Il est interdit sous peine de disqualification sans instruction:

- *de pénétrer à l'intérieur des piquets bordant les parcs à huîtres,
- *de passer entre les parcs à huîtres et les poteaux de bois placés aux bifurcations,
- *de pénétrer à l'intérieur des zones de stationnement des bateaux sur corps morts tout le long de la côte sur la commune d'Arcachon ainsi que sur la commune de Lège Cap-Ferret.
Pour l'application de ces interdictions il est obligatoire de laisser du côté de la terre tous les corps morts ainsi que les bouées jaunes de délimitation de zone de transit lorsqu'elles sont en place.
- * de pénétrer à l'intérieur du chenal d'accès et de sortie du Port d'Arcachon balisé par 4 bouées espacées de 150 mètres (2 à bâbord et 2 à tribord),
Il faut laisser du côté de la terre les 4 bouées du chenal d'accès au port.

8. SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

9. CLASSEMENT

Temps réel pour chaque groupe

10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

11. PRIX

Des prix seront distribués en présence des participants à la CABANE à JEAN à 19 00.

12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

CERCLE DE LA VOILE D'ARCACHON

Centre Nautique Pierre Mallet - Quai Goslar 33120 Arcachon
Tel : +33(0)5.56.83.05.92

Mail : contact@voile-arcachon.org

Web : <http://www.voile-arcachon.org>

Facebook : <https://www.facebook.com/CercleVoileArcachon>

Twitter : <https://twitter.com/voilearcachon>

Ou Jean-Alain DELEPINE APTRA REGATE : aptra.regate@gmail.com

Président du Comité de course : Patrice GABARROU assisté de Annie GABARROU

13. SITUATION DU PLAN D'EAU - HORAIRE DES MAREES

PM : 12 h 47 BM : 18 h 41 coeff : 46



Parcours : départ (devant jetée Thiers) – bouée Pereire à bâbord – bouée Eyrac à bâbord-
bouée Pereire à bâbord – arrivée (proximité K1)

Les bouées Pereire et Eyrac sont des bouées cylindriques orange.

Ligne de départ : bateau comité à tribord – bouée BPACA à bâbord

Ligne d'arrivée : bateau comité à tribord – bouée cylindrique blanche et rouge à bâbord

RESPECTER LES INTERDICTIONS DU PARAGRAPHE 7